

## L'AGENDA 21 SCOLAIRE

Le Conseil départemental de l'Oise s'est inscrit depuis 2005 dans une démarche ambitieuse et volontaire en matière de développement durable, à travers notamment l'adoption de son Agenda 21 qui prévoit, entre autres, de nombreuses actions en direction des collégiens.

### DU PROJET MONDIAL AU PROJET LOCAL



Le programme jeunes éco-citoyens est un exemple concret qui a déjà sensibilisé plus de 16 500 collégiens autour de 95 projets impliquant 18 structures locales partenaires.

Au-delà de projets à l'échelle de groupes d'élèves, le Département, en partenariat avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale et l'ADEME Picardie, a expérimenté de 2008 à 2011, un accompagnement dans la mise en œuvre d'Agendas 21 scolaires en s'appuyant sur 4 établissements pilotes :

- Le collège George Sand à Beauvais
- Le collège Edouard Herriot à Nogent-sur-Oise
- Le collège Guynemer à Compiègne
- Le collège Henri Baumont à Beauvais

### L'OBJECTIF ?

Inscrire les collèges dans une démarche planétaire d'Agenda 21 pour répondre aux enjeux environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle en offrant aux jeunes Oisiens le moyen de comprendre les problèmes et d'envisager des solutions de développement durable.

Tous les acteurs des établissements scolaires pourront ainsi s'impliquer et agir dans une dynamique d'innovation pour l'environnement, d'amélioration de la qualité de vie et de coopération au service du vivre ensemble.

À titre d'exemple, la sensibilisation à la gestion des déchets est abordée dans le cadre du programme de SVT et illustrée par le compostage des déchets de la cantine scolaire.

Ces réalisations offrent à l'élève des savoir-faire et savoir-être pour devenir un citoyen responsable et respectueux de son environnement.

## UNE PREMIÈRE EN FRANCE

L'Oise est le premier département à publier un Agenda 21 scolaire avec 4 collèges pilotes.

Cette publication retrace 3 années d'expérimentation et constitue une mémoire, un outil tutoriel pour les collèges pilotes mais aussi un recueil d'idées et de méthodes pour les prochains collèges souhaitant se lancer dans cette démarche.

L'Agenda 21 scolaire traduit l'ambition du Conseil départemental de donner l'envie et le goût aux établissements de l'Oise de se lancer dans de tels projets innovants, en mettant l'élève au cœur des réflexions, tout en valorisant le métier de chacun et ainsi de traduire un projet mondial en projet local.

L'intérêt ? Devenir une référence nationale en matière de démarche éco-responsable, à travers l'Agenda 21 scolaire, en lui donnant une véritable visibilité lors des manifestations nationales.

[En savoir plus sur le Comité 21.](#) 

## DÉSORMAIS

Lorsqu'un établissement envisage de mener une démarche d'Agenda 21 scolaire avec toute la communauté éducative, il peut s'appuyer sur l'expérimentation construite durant ces dernières années avec les 4 collèges pilotes ainsi que sur l'accompagnement du Département, via le Programme jeunes éco-citoyens.

Retrouvez l'ensemble des actions de chaque collège en cliquant sur leur logo ci-dessous. Vous y trouverez des démarches innovantes en matière de restauration scolaire durable, de gestion différenciée des espaces verts, de solidarité locale, ou encore de coopération entre élèves, enseignants et agents.





## Contact


Pour toutes questions relatives à l'accompagnement dans une démarche d'Agenda 21 d'établissement scolaire, nous vous invitons à prendre contact.


# CONTACTER



## Conseil départemental de l'Oise

 Pôle Education Jeunesse et Sports  
Bureau du développement des dispositifs éducatifs et jeunesse  
Claire Story, Chargée de mission Agenda 21 scolaire

 03 44 10 70 60

 Envoyer un courriel